

Paramavisum Pillay Vyapoory, vice-président de la République :

« Éduquer les parents pour éviter l'autodestruction par ignorance »

Dans le cadre de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée ce vendredi 12 août, le vice-président de la République Ramsamy Pillay Vyapoory a bien voulu répondre aux questions de trois jeunes – Omara et Inès Ré ainsi qu'Ornella – sur son engagement envers les jeunes, sur sa conception de son rôle et du citoyen de demain.

> **Quelle est la tâche la plus familière, voire la plus habituelle, quand on occupe une fonction telle que la vôtre ?**

Mes responsabilités sont définies dans la Constitution, la loi suprême de la République. Il est de mon devoir de faire respecter ces dispositions, notamment sur le plan protocolaire, quand la Présidente est absente du pays. Il faut veiller à la continuité de l'État, au maintien et à la sauvegarde des libertés des individus et de leurs droits.

Outre mes fonctions constitutionnelles depuis ma nomination à la vice-présidence de la République, j'apporte ma contribution aux organisations non gouvernementales (ONG), qui me sollicitent beaucoup pour promouvoir leurs actions. Ainsi, ma tâche la plus fréquente est de répondre à leurs sollicitations : Commission des Droits de l'Homme, Lions Club, Rotary Club, Centre Nelson Mandela, collèges, entre autres acteurs de la vie civile.

Jusqu'à présent, j'ai été convié dans 13 collèges pour diverses cérémonies de remise de prix. J'évoque avec eux les dommages de la drogue, véritable fléau de la société, et la situation des personnes les plus vulnérables touchées par ce phénomène : adolescents voire écoliers.

> **Peut-on dire qu'il y a une notion d'urgence dans votre fonction ?**

La ponctualité est le maître mot dans mes fonctions officielles. Ne dit-on pas que « la ponctualité est la politesse des rois » ? Je me fais un devoir d'être présent à une réunion avant l'arrivée du Premier ministre, qui lui-même doit être là avant la présidente de la République. Tout est chronométré. C'est une obligation en vertu des principes protocolaires sous notre Constitution.

On peut parler de notion « d'urgence » dans le sens où tout est préétabli protocolairement. Dans mes interventions, il y a une limite dans le temps. La priorité actuelle est le problème de la drogue chez les jeunes, dont sont même victimes les sujets les plus brillants. C'est en cela que ce phénomène est inquiétant.

Autre urgence à mes yeux : l'éducation des parents qui éprouvent parfois d'énormes difficultés à guider leurs enfants, pour éviter l'autodestruction par ignorance. J'aimerais surtout faire un petit aparté sur l'éducation des enfants par les parents, en citant Khalil GIBRAN (poète libanais), dans **Le Prophète** :

« Your children are not your children
They are the children of tomorrow.
Your children are not your children.
They are the sons and daughters of Life's longing for itself.
They come through you but not from you,
And though they are with you yet they belong not to you. »

Ainsi, les parents sont responsables du développement intellectuel et moral de leurs enfants, mais ils n'ont pas la propriété totale des enfants. Ce ne sont pas des choses que l'on peut maltraiter, négliger



« La Citoyenneté, c'est comprendre comment s'intégrer dans la collectivité pour apporter sa petite contribution et jouir pleinement de ses bénéfices. »

ger et ensuite enfermer dans des *Correctional Youth Centers* quand la situation échappe au contrôle des parents. Les enfants méritent d'être aimés, ils ont besoin d'affection et d'attention.

> **Durant votre vie professionnelle, vous avez servi dans le domaine éducatif. Comment mettez-vous votre savoir au service de la société ?**

Mon rôle est d'encourager les jeunes à s'engager dans des activités extrascolaires pour leur développement personnel et de leur rappeler l'importance de l'éducation au-delà de l'aspect académique. La participation des individus dans des activités collectives aide à former le caractère, à développer le sens des responsabilités, du patriotisme, à être plus productif, et à oeuvrer pour l'avancement des autres. Le jeune doit sentir qu'il a sa place dans la société et il doit pouvoir faire entendre sa voix, agir pour transformer le monde dans lequel il est appelé à vivre.

Le reste convaincu que l'éducation est un immense vecteur de progrès. Elle est à la base de l'épanouissement de soi, de la connaissance de l'autre et du savoir-vivre ensemble.

C'est pourquoi j'apprécie l'action menée par DIS-MOI, à travers ses cours de formation en droits humains et citoyenneté, pour informer les jeunes non seulement de leurs droits, mais surtout de leurs responsabilités envers eux-mêmes, leur famille et les autres. J'encourage tous les jeunes à suivre cette formation, encadrée par l'équipe de DIS-MOI, pour apprendre à être des citoyens responsables de demain.

> **Quels sont les manquements que vous avez notés dans le domaine des droits humains ?**

J'ai constaté un manque d'éducation à la citoyenneté. Un fait observable à Maurice, mais aussi dans le monde entier. Je trouve dommage que la démarche du ministère de l'Éducation pour inclure une dose de *Citizenship Education* dans le cursus scolaire ne se soit pas réalisée. Il y a un véritable manque, mais le besoin est toujours là. Encore une fois, bravo à ce que fait DIS-MOI dans ce domaine.

> **Les citoyens mauriciens sont-ils assez conscients de leurs droits ?**

Non seulement ils ne sont pas conscients de leurs droits, mais en sus de cela, ils ne sont pas conscients des droits des autres. Ce manque d'intérêt et d'altérité est la source des conflits. N'oublions pas que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

> **Comment définiriez-vous le sens de citoyenneté ?**

La Citoyenneté, c'est comprendre l'organisation, la structure politique et sociale de la société dans lequel on vit, pour pouvoir se retrouver et comprendre les règles du jeu démocratique, ses responsabilités personnelles, et le droit des autres.

La Citoyenneté, c'est comprendre comment s'intégrer dans la collectivité pour apporter sa petite contribution (au quotidien) et jouir pleinement de ses bénéfices.

Enfin, être Citoyen, c'est avoir un sentiment patriotique, d'appartenance au pays, à notre belle République de Maurice.

Il est essentiel d'avoir des citoyens éduqués politiquement et socialement pour en faire des citoyens responsables de demain qui sauront partager ce mieux-vivre.

> **Quels conseils donneriez-vous aux jeunes motivés, comme nous, qui s'impliquent dans l'engagement social et la promotion des droits humains ?**

S'impliquer, c'est se donner une raison de vivre. Être au service des autres et servir une bonne cause, c'est la meilleure voie à suivre pour nous rendre heureux. C'est pourquoi j'encourage vivement les jeunes à s'engager. Acquérir de l'expérience dans le domaine social ou l'humanitaire est la clé pour comprendre le monde. Ce n'est pas seulement un élément pour orner son CV.

Un enfant qui a suivi une formation chez DIS-MOI écrira des compositions beaucoup plus riches en français et en anglais. Souvent, l'obstacle pour des enfants, ce sont les parents qui rechignent à les inscrire dans des activités extrascolaires. Ces parents devraient permettre à leurs enfants d'accorder autant d'importance aux mathématiques, aux sciences, à la comptabilité qu'à l'éducation à la citoyenneté et au service envers autrui, surtout les plus vulnérables : personnes âgées, handicapés et enfants issus de familles démunies.

Je suggère donc à DIS-MOI la conception de petits programmes qui seraient diffusés à la télévision pour toucher un plus grand nombre de Mauriciens. Ce serait avec plaisir que j'apporterai ma contribution pour réaliser ce noble objectif.

Journée internationale de la jeunesse

Importance des droits humains : la parole aux jeunes

Ornella Ramsamy, 23 ans
Chargée de formation chez DIS-MOI

« Connaître ses droits et ses devoirs est primordial. C'est le seul moyen de bâtir une société où il fait bon vivre et où le respect de l'autre prime. Comprendre le fonctionnement des institutions publiques m'a toujours passionnée. Mon rôle chez DIS-MOI me permet de mettre mes connaissances au service des citoyens et de partager ma passion avec eux. Beaucoup ne connaissent pas leurs droits et pire, ne s'y intéressent pas. Mon souhait : que tous puissent intégrer les droits humains dans leurs comportements et attitudes de tous les jours. Inscrivez-vous aux formations de DIS-MOI. »



Ornella Ramsamy, Inès et Omara RE devant la vice-Présidence

Inès Ré, 18 ans, étudiante en première année de droit, à l'université Paris-Sud

« Connaître ses droits, c'est savoir que l'on n'est pas le nombril du monde. Certes, nous vivons pour nous, mais nos actions ne dépendent pas uniquement de nous. Elles nécessitent l'échange. Chacun de nous a des qualités spécifiques, ainsi toi + moi + lui formons ce que nous sommes : une société.

Les droits humains résumés le mot 'ensemble', notre devoir est d'apprendre à vivre ensemble. Connaître ses droits, c'est être solidaire de ceux qui en ont besoin : ne pas marcher la tête baissée, être attentif, regarder autour de soi et ne pas avoir peur des autres. Dans le bus, les gens cherchent leur petit coin. Auraient-ils peur d'eux-mêmes ?

On pourrait tous aider à petite échelle, à partir du moment où on sait qu'une organisation spécifique existe. J'ai appris qu'il existait une organisation pour les SDF, Raise of Hope. Quand on connaît, on ne peut plus être ignorant face à une personne en difficulté. Si je croisais un SDF demain, je n'hésiterais pas à le guider vers cette ONG.

Aliyah Khodabacus, 14 ans
en Form III au collège BPS

« Récemment, j'ai assisté à la remise des certificats de la formation en Droits humains et Citoyenneté de DIS-MOI. Cela m'a donné envie d'ouvrir un club DIS-MOI dans mon collège. À travers des cours de *Religious Knowledge*, on évoque aussi les droits humains au collège, grâce au manuel *Mo pays, mo la vie*. On nous encourage à nous engager socialement. L'an passé, lors d'une retraite à l'école des non-voyants et des aveugles de Beau-Bassin, nous avons échangé avec des jeunes de notre âge. Ils ont les mêmes manuels scolaires que nous, en braille ou en gros caractère. On a visité des aînés dans une maison de retraite. Pour célébrer cette journée, j'inviterai les jeunes à visiter un orphelinat pour rencontrer des enfants qui n'ont pas de vie de famille. »



Tanya Obeegadoo, 19 ans, étudiante en droit à l'université de Kent

« Avoir une connaissance des droits humains est crucial. Une notion de ses droits en tant qu'humain est un outil indispensable dans la vie. En tant qu'étudiante en droit, je pense qu'une connaissance de nos droits est un pas en avant vers une société forte et solidaire. De retour à Maurice, après avoir complété ma première année, mes parents, conscients de mon amour et de mon dévouement pour les droits humains, m'ont encouragée à me joindre à la formation en Droits humains et Citoyenneté de DIS-MOI. Cela m'a permis de réaliser un rêve d'enfance et d'approfondir mes connaissances non seulement en matière de droits humains, mais aussi sur le plan humanitaire. Cela m'ouvre l'esprit et m'aide à être plus indépendante. »



Olivier Lacaze, 16 ans, élève du RCPL

« Imaginez un instant un monde où les droits n'existeraient pas. Un monde où la femme serait restreinte à l'oppression, où l'enfant serait réduit à l'état d'objet et bafoué, où les personnes handicapées seraient victimes d'exclusion sociale, où l'éducation, le droit de vote et d'expression seraient réservés à quelques privilégiés ? Ce monde a existé jadis.

Il subsiste encore dans certains pays sous-développés. Il a été transformé grâce à la promotion des droits humains. Ces droits instaurent l'humanité là où prévalaient la barbarie, l'injustice et les inégalités. La liberté dont nous jouissons aujourd'hui est le fruit du combat mené par ces militants en droits humains. »



DIS-MOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI - 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES TEL : 466 5673
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits humains océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.